

FAMILLES & RELIGIONS

Les couples et les familles au prisme de l'islam, du judaïsme, et du christianisme

Vendredi 14 octobre 2016

9h00 - 17h00

Université catholique de Lyon
Campus Saint-Paul – Amphi A029
10 place des archives, Lyon 2^{ème}

(tramway T1 arrêt Suchet, et T2 et métro A, arrêts Perrache)

Cette journée se donne pour objectif de fournir des éléments de connaissance et de compréhension de la famille dans divers contextes religieux. Nous présenterons successivement l'islam, le judaïsme, le catholicisme et le protestantisme en nous demandant quels sont les règles, normes et principes, en matière conjugale, familiale et sexuelle ? Comment sont-ils vécus selon la situation historique, géographique, culturelle ?

Intervenants

- Islam : Hanane Chliah (juriste et médiatrice familiale),
- Judaïsme : Catherine Dechelette-Elmalek (historienne),
- Catholicisme : Bertrand Dumas (théologien et conseiller conjugal et familial),
- Protestantisme : Paul Efonta (théologien et conseiller conjugal et familial).

Public visé : Conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux, enseignants, éducateurs, travailleurs sociaux, psychothérapeutes, personnes exerçant une activité dans le champ de la famille

Responsable : Valérie Aubourg, Enseignante-chercheuse en anthropologie, Responsable du DU Famille en Europe, Université catholique de Lyon

Tarif : 29 euros (individuel)
72 euros (Formation continue)

Inscriptions auprès de l'ISF : isf@univ-catholyon.fr

**Fiche d'inscription
Journée d'Etude du 14 octobre 2016
« FAMILLES ET RELIGIONS »
Inscription Obligatoire**

Nom : Prénom :
Profession :
Adresse personnelle :
Portable : E-mail :

Je souhaite m'inscrire à la Journée d'Etude du 14 octobre 2016

COÛT :

Tarif individuel : 29 €
 Tarif formation continue : 72 €
Facture à adresser à :
Nom de l'entreprise ou organisme collecteur :

Adresse :

Téléphone :

FICHE A RETOURNER A :

Institut des Sciences de la Famille - UCLy
10 Place des archives - 69288 LYON
Tél. 04 26 84 52 10 / E-Mail : isf@univ-catholyon.fr

Pour les personnes en formation individuelle :

Joindre à la fiche un règlement par chèque bancaire à l'ordre d'A.F.P.I.C.L.- I.S.F.

Pour les personnes en formation professionnelle continue :

*Une convention de formation est adressée à l'organisme employeur sur sa demande.
Le règlement de la formation s'effectue sur présentation de la facture de l'ISF.
[N° d'agrément 82 69 069 26 69]*